

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Garantie d'emprunt accordée à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour la réhabilitation des logements sociaux résidence Estérel

Rapporteur : Isabelle Drancy

Dans le cadre du programme de réhabilitation des résidences de son patrimoine, la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat a prévu des travaux en 2023 sur la résidence Estérel.

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat souhaite signer un contrat de prêt avec la Caisse des dépôts et consignations, en vue de financer cette réhabilitation.

S'agissant de financer des travaux portant sur des logements sociaux, la Ville peut apporter une garantie à hauteur de 100 %.

Pour financer cette réhabilitation, la SEM sollicite la garantie de la Ville pour cet emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

| Ligne de prêt | Prêt PAM BEI ECO-PRET | Prêt PAM ECO-PRET |
|-------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Montant en euros | 1 511 000 € | 889 000 € |
| Index | Taux fixe | Livret A |
| taux | 3,82 % | 2,55 % |
| Durée | 20 ans | 20 ans |
| Périodicité | Annuelle | Annuelle |

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, la garantie de la Ville à hauteur de 100 % pour cet emprunt.